

CAHIERS LE CLÉZIO N°11 « Le Romanesque »
(dir. Sabrinelle Bedrane et Sophie Jollin-Bertocchi)

Les premiers romans de Le Clézio, depuis *Le Procès-verbal* (1963) jusqu'à *Voyages de l'autre côté* (1975), se situent dans la mouvance néo-romanesque, dans le champ de l'« ère du soupçon » où le roman traditionnel, le roman réaliste comme le roman romanesque, sont battus en brèche. Les traits de cette déconstruction sont bien présents chez Le Clézio, avec la stylisation des personnages, d'une part, privés de liens familiaux, de passé et de futur, de psychologie, socialement en marge, et d'autre part la dilution de l'intrigue au sein d'une narration à dominante descriptive ou onirique.

À partir des années 1980 (*Désert*), les fictions le cléziennes s'inscrivent dans un contexte général caractérisé par la « renarrativisation » (A. Kibédi-Varga) et le « retour des normes romanesques »¹. L'écrivain entreprend alors des récits plus lisibles, où le plaisir du récit imprévisible fonde un pacte de lecture renouvelé, qui lui valent un succès d'audience sans précédent. C'est plus précisément la présence et la valeur de la composante romanesque au sens restreint et dérivé, telle qu'elle se rencontre dans la paralittérature – source d'inspiration retravaillée et parodiée par la fiction artistique contemporaine (Échenoz, Djian...) –, que nous voudrions interroger dans l'œuvre de Le Clézio, en suivant les éléments définitionnels proposés par Jean-Marie Schaeffer².

La première caractéristique est « L'importance accordée, dans la chaîne causale de la diégèse, au domaine des affects, des passions et des sentiments » et corollairement « à leurs modes de manifestation les plus absolus et extrêmes »³, du côté positif ou négatif. Le deuxième trait consiste en « La saturation événementielle de la diégèse et son extensibilité indéfinie »⁴. Un dernier trait concerne « la particularité mimétique du romanesque, à savoir le fait qu'il se présente en général comme un contre-modèle de la réalité dans laquelle vit le lecteur »⁵. Si l'œuvre de Le Clézio n'est nullement typique à l'égard du romanesque, l'on pourra néanmoins se demander dans quelle mesure certains de ces traits y sont repérables, actualisables, comment ils sont associés à d'autres traits, et pour quelle « axiologie » (T. Pavel). La particularité du romanesque leclézien pourrait être ainsi de s'ancrer à la fois dans les mythologies et dans l'Histoire

¹ Voir ASHOLT, Wolfgang, et DAMBRE, Marc, (dir.), *Un retour des normes romanesques*, Presses Sorbonne Nouvelle, 2010.

² Jean-Marie SCHAEFFER, « La catégorie du romanesque », dans DECLERCQ, Gilles, et MURAT, Michel (dir.), *Le Romanesque*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2004, p. 291-302.

³ *Ibid.*, p. 296.

⁴ *Ibid.*, p. 299.

⁵ *Ibid.*, p. 300.

contemporaine, la défense des valeurs humanistes lui étant consubstantielle. Comment celle-ci se fonde-t-elle en partie sur le romanesque ?

Nous proposons d'explorer d'une part les traces du romanesque dans les textes des années 1960-1970, et d'autre part les voies et formes propres au romanesque leclézien, la manière dont l'écrivain s'approprie cette veine littéraire, majeure depuis l'Antiquité. L'on pourra se demander également dans quelle mesure le romanesque investit le genre de la nouvelle, comme y invite le titre de l'un des recueils de Le Clézio, *Cœur brûle et autres romances*.

Les propositions, à envoyer à l'adresse sophie.bertocchi-jollin@uvsq.fr pour le **31 octobre 2016**, doivent contenir un résumé (200-250 mots), une bibliographie, un titre et une notice bio-bibliographique (environ 5 lignes).

Calendrier

Mise en ligne du présent appel : février 2016

Réception des propositions de contribution (200-250 mots) accompagnées d'une bibliographie, d'un titre et d'une notice bio-bibliographique : 31 octobre 2016

Transmission de l'avis motivé du comité éditorial et des deux coordinatrices aux auteurs : 15 décembre 2016

Réception de l'article rédigé (en suivant les normes de présentation de la revue) : 15 juin 2017

Transmission des corrections ou des recommandations aux auteurs : 1^{er} octobre 2017

Retour définitif des textes revus et corrigés : 15 décembre 2017

Publication par l'éditeur : printemps 2018